



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi, 1^{er} décembre 2014
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 novembre 2014
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Proclamation de la « Journée contre l'intimidation »
 - 5.2 Adoption du calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2015
 - 5.3 Prolongation de l'entente avec l'organisme « Rues principales / Saint-Jean-sur-Richelieu inc. »
 - 5.4 Octroi du contrat de service de fourrière animale
 - 5.5 Signature d'une nouvelle entente avec « L'Association des maraîchers du marché public du Vieux-Saint-Jean »
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Emprunt au fonds de roulement pour l'implantation d'un système intégré de gestion des ressources humaines
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 ---

8. **Loisirs et bibliothèques**

- 8.1 Nomination des administrateurs de la « Fondation du tournoi de golf johannais »

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 9.1 Octroi des contrats suivants :

- 9.1.1 SA-872-AD-14 Fourniture d'équipements de production d'oxygène à l'usine de filtration de la rive ouest
- 9.1.2 SA-874-AD-14 Remplacement du système d'ozonation incluant la fourniture d'équipement et de travaux connexes

10. **Toponymie et circulation**

- 10.1 Résolution autorisant le retrait de la signalisation – Stationnement limité à 60 minutes – rues Roman et Beaulieu
- 10.2 Interdiction de stationner sur une section de la rue Saint-Gérard – Abrogation de la résolution n° 2013-12-0660

11. **Travaux publics**

- 11.1 - - -

12. **Sécurité publique**

- 12.1 - - -

13. **Urbanisme**

- 13.1 Étude et décision relatives à une demande de dérogation mineure
- 13.1.1 DDM-2014-3350 – Monsieur Simon Gaudreault – Immeuble situé au 8, rue Labrosse
- 13.2 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.2.1 PIIA-2014-3365 – Monsieur Jacques Vignola – Immeuble situé au 170 – 4^e Avenue
- 13.3 Étude et décision relatives à un projet de développement
- 13.3.1 APD-2013-3061 - Lots 4 832 230 et 4 260 977 – Prolongement de la rue Caldwell
- 13.4 Adoption du premier projet de règlement suivant :
- 13.4.1 **Règlement n° 1291**
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone H-1583 à même une partie de la zone H-1299, située à l'intersection du chemin du Grand-Bernier Nord et de la rue Saint-Jacques et de modifier les marges « avant secondaire minimale » et « latérale minimale » applicables à un bâtiment principal à être implanté dans la zone H-1583 ;
- de créer une nouvelle zone à même une partie de ladite zone H-1299, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 4 logements, d'adopter les normes relatives aux bâtiments et aux terrains se rapportant aux projets intégrés résidentiels et d'assujettir cette zone aux dispositions d'un PIIA ;
- de créer une nouvelle zone à même une partie de la zone I-1401, située dans le parc industriel Edgar-Gaudette, au nord de la rue Pierre-Caisse, entre le boulevard Industriel et la rue Bernier et d'y autoriser l'usage C7-01-03 (Vente aux détails de cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) en sus des usages présentement autorisés ;
- d'autoriser la classe « Bifamiliale » dans la zone H-4061, située au sud du chemin du Clocher et à l'ouest de la rue Pierre-Brault et d'adopter les normes relatives au bâtiment principal et au terrain pour cet usage

13.5 Adoption du projet du règlement suivant :

13.5.1 Règlement n° 1292

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements dans le but :

- d'assujettir la zone H-2633 apparaissant au plan de zonage au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels; laquelle zone est située à l'intersection des rues Moreau et des Plaines » ;
- d'assujettir la zone H-1311 apparaissant au plan de zonage au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels; laquelle zone est située au nord de la rue Saint Jacques et à l'est de la rue Langlois ;
- d'ajouter des critères d'évaluation à l'objectif « Favoriser une implantation harmonieuse des bâtiments » de ce Secteur de PIIA : Projets intégrés résidentiels »

13.6 Adoption du second projet de règlement suivant :

13.6.1 Règlement n° 1293

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- de créer une nouvelle zone à même une partie des zones H-2548 et C-2611, situées à l'ouest de la rue Moreau, entre les rues des Tournesols et des Plaines, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » isolée de 4 à 6 logements et d'édicter les normes relatives aux bâtiments et aux terrains se rapportant

aux projets intégrés résidentiels et d'assujettir cette zone aux dispositions d'un PIIA ;

- d'agrandir la zone C-2611 à même une partie de la zone H-2548 ;
- de retirer l'usage I2-06-01 « Mouture de céréales (meuneries) ou de graines oléagineuses » actuellement permis dans la zone I-1813 et de réduire les normes relatives à la hauteur et au nombre d'étages des bâtiments principaux »

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Remplacement de certains membres non élus du Comité sur la circulation

15. **Avis de motion**

15.1 **Règlement n° 1291**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone H-1583 à même une partie de la zone H-1299, située à l'intersection du chemin du Grand-Bernier Nord et de la rue Saint-Jacques et de modifier les marges « avant secondaire minimale » et « latérale minimale » applicables à un bâtiment principal à être implanté dans la zone H-1583 ;
- de créer une nouvelle zone à même une partie de ladite zone H-1299, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 4 logements, d'adopter les normes relatives aux bâtiments et aux terrains se rapportant aux projets intégrés résidentiels et d'assujettir cette zone aux dispositions d'un PIIA ;
- de créer une nouvelle zone à même une partie de la zone I-1401, située dans le parc industriel Edgar-Gaudette, au nord de la rue Pierre-Caisse, entre le boulevard Industriel et la rue Bernier et d'y autoriser l'usage C7-01-03 (Vente aux détails de cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) en sus des usages présentement autorisés ;
- d'autoriser la classe « Bifamiliale » dans la zone H-4061, située au sud du chemin du Clocher et à l'ouest de la rue Pierre-Brault et d'adopter les normes relatives au bâtiment principal et au terrain pour cet usage »

15.2 **Règlement n° 1292**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements dans le but :

- d'assujettir la zone H-2633 apparaissant au plan de zonage au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels; laquelle zone est située à l'intersection des rues Moreau et des Plaines » ;
- d'assujettir la zone H-1311 apparaissant au plan de zonage au « Secteur de P.I.I.A. : Projets intégrés résidentiels; laquelle zone est située au nord de la rue Saint Jacques et à l'est de la rue Langlois ;

- d'ajouter des critères d'évaluation à l'objectif « Favoriser une implantation harmonieuse des bâtiments » de ce Secteur de PIIA : Projets intégrés résidentiels »

15.3 Règlement n° 1299

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2015 »

15.4 Règlement n° 1300

« Règlement modifiant le règlement n° 0662 sur le comité exécutif, tel que modifié par les règlements n°s 0803, 0829 et 1223, de façon à fixer les dates et heures de la tenue des séances ordinaires pour l'année 2015 »

15.5 Règlement n° 1296

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction d'une piste cyclable sur le chemin du Grand-Bernier Nord, entre la rue Gaudette et le lot 4 339 239 du cadastre du Québec, décrétant une dépense n'excédant pas 609 000 \$ et un emprunt à cette fin

15.6 Règlement n° 1298

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de pavage des accotements de la rue Baillargeon et du remplacement du réseau électrique des lampadaires de ladite rue, décrétant une dépense n'excédant pas 790 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16. **Règlements**

16.1 Règlement n° 1284

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser la classe C4-03 (Services communautaires) à même la zone C-1665, située de part et d'autre de la rue Mayrand, entre les rues Bouthillier Nord et Cousins Nord »

16.2 Règlement n° 1290

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de décontamination et démolition environnementale du site de l'ancienne usine « IPC » située sur la rue Brosseau, décrétant une dépense n'excédant pas 846 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 Règlement n° 1294

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n°s 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882, 0920, 0974, 1067, 1119, 1139, 1178 et 1233, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

16.4 Règlement n° 1295

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réaménagement intérieur des espaces du Service des loisirs et bibliothèques situés au centre culturel Fernand-Charest et pour la préparation des plans et devis en vue de la conversion du réfrigérant R22 pour de l'ammoniac au colisée Isabelle-Brasseur, décrétant une dépense n'excédant pas 446 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2014 du Comité exécutif

17.2 Déclarations d'intérêts pécuniaires de messieurs Michel Fecteau, maire, et Yvan Berthelot, conseiller.

17.3 Certificat de la procédure d'enregistrement du règlement n° 1283

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil au public**

21. **Levée de la séance**